

GL/ms/094

Riyad, le 5 octobre 2009

☛ **Lundi 5 octobre 2009**

Chers parents,

Instances réglementaires paritaires dans lesquelles siègent des élus parents, personnels, élèves, les conseils d'école (pour le primaire seulement) et d'établissement, dans leur cadre respectif, donnent leur avis sur toutes les questions intéressant la vie de l'établissement.

Attributions spécifiques au conseil d'Etablissement :

Il adopte :

- le projet d'établissement,
- le règlement intérieur,
- le calendrier scolaire.

L'élection des représentants des parents aura lieu :

- **Conseil d'Etablissement le dimanche 25 octobre 2009**
- **Conseil d'Ecole : le dimanche 1<sup>er</sup> novembre 2009.**

## **Election au Conseil d'Etablissement**

(4 sièges sont à pourvoir)  
le **dimanche 25 octobre 2009**

- *Date limite de dépôt de liste de candidatures* (auprès du secrétariat de direction) **mardi 13 octobre 2009**
- *Publicité des candidatures* : envoi papier : **mercredi 14 octobre 2009** (+ site de l'école)
- Elections\** (en salle de motricité pour voter directement) **le dimanche 25 octobre 2009 de 7h30 à 16h.**
- *Dépouillement* : **dimanche 25 octobre 2009 à 16h.**
- *Publicité des résultats* : **lundi 26 octobre 2009.**

**L'élection des représentants des parents d'élèves a lieu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle et au plus fort reste.**

**Les deux parents peuvent voter.**

Egalement possibilité de **voter par correspondance** : le matériel nécessaire sera distribué par l'intermédiaire de votre enfant le mercredi 21 octobre 2009. Suivre les instructions de vote ci-dessous :

1- Glissez votre bulletin dans la petite enveloppe (ne rien écrire dessus)

2- Glissez cette petite enveloppe dans l'enveloppe marron ½ format. Cette dernière enveloppe doit être renseignée (nom du votant, prénom(s) et classe(s) du ou des enfants, **signature du votant**)

3- Remettez l'enveloppe **de chaque votant** (père et /ou mère) à votre enfant qui la déposera auprès de Madame SALMAN (secrétariat de direction).

Le Chef d'Etablissement,

Gérard LAHOURCADE

## Election au Conseil d'Ecole

*Aux parents d'élèves des classes Maternelle et Élémentaires uniquement*

(8 sièges sont à pourvoir)

**le dimanche 1<sup>er</sup> novembre 2009 de 7h30 à 16h00**

**en salle de motricité (pour voter directement)**

Appel à candidature

Il est impératif que chaque niveau d'enseignement soit représenté . Cela signifie qu'il faut qu'il y ait une candidature au moins pour chacun des niveaux PS, MS, GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.

La liste présentée globalisera l'ensemble des candidatures (une nécessairement par niveau). Soit 8 noms au minimum.

La date limite de dépôt de la liste au secrétariat du primaire est fixée au **Mardi 27 octobre 2009 à 14h00.**

**Possibilité aussi de voter par correspondance :**

Le matériel nécessaire sera distribué par l'intermédiaire de votre enfant le mercredi 28 octobre 2009.

Les deux parents pourront voter.

1- Glissez votre bulletin dans la petite enveloppe (ne rien écrire dessus)

2- Glissez cette petite enveloppe dans l'enveloppe marron ½ format. Cette dernière enveloppe doit être renseignée (nom du votant, prénom(s) et classe(s) du ou des enfants, **signature du votant**)

2- Remettez l'enveloppe **de chaque votant** (père et /ou mère) à votre enfant qui la déposera auprès de Madame ROGER (secrétariat Du primaire).

Le Directeur de l'Ecole Primaire,

Alain DAVION